Changement de statut de la poste

Le conseil des ministres a adopte le 29 juillet le projet de loi qui devrait être examiné au sénat puis à l'assemblée nationale en novembre… Ce qui laisse craindre un examen au conseil constitutionnel avant le 1er janvier 2010.

A n'en point douter, l'objectif du gouvernement de changer le statut de la poste, de la transformer en société anonyme à capitaux publics et d'ouvrir la voie à une privatisation définitive, un an et demi avant la libéralisation totale du marché du courrier en Europe est engagée.

Est-il besoin de rappeler que, chaque fois que l'on a transformé un établissement public en société anonyme (France Telecom, GDF, etc.), cette transformation a été suivie de la vente des actions de l'Etat pour la privatisation de la société ? Après la poste, à qui le tour ? L'éducation nationale est-elle à l'abri ??

Consultation nationale sur la privatisation de La Poste

le samedi 3 octobre 2009

Votation citoyenne

dans tout le pays

Mairies, bureaux de poste, marchés...

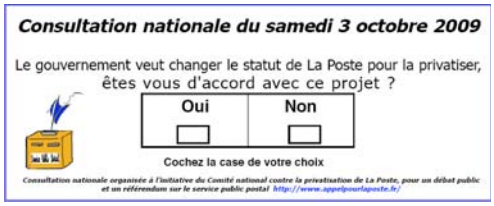

C'est à nous de

CHOISIR!

Aujourd'hui le comité regroupant plus de 60 organisations de divers horizons (syndicaux dont la FSU, politiques, associatifs) porte le débat sur la place publique et organise dans toute la France entre le 28 septembre et le 3 octobre un large referendum national avec une même question : ***« Le gouvernement veut changer le statut de la Poste pour la privatiser, êtes-vous d'accord avec ce projet ? »*** Si des millions de voix se font entendre, il sera difficile au gouvernement de les ignorer.

Dans les 4 départements de l'Académie de nombreux bureaux de vote seront ouverts. La FSU vous propose d'organiser si possible le vote dans les établissements scolaires.
Il est important qu'un maximum de collègues puisse voter du 27 au 3 octobre !

Vous trouverez toutes les modalités pratiques, le matériel de vote, les contacts sur le site du SNES Versailles http://www.versailles.snes.edu/ **ou sur le site de la FSU de votre département**